

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Draguignan (83)
28 Rue Georges Cisson
83300 Draguignan

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Draguignan (83).
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle.
Description: Fourniture de vêtements de travail, chaussures de sécurité et équipements de protection individuelle
Identifiant interne: 25.090 à 25.092.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: fournitures.
Nomenclature principale (cpv): 18100000. 35113400. 18830000.

2.1.2 Lieu d'exécution

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: La présente consultation est passée pour le compte du groupement de commandes constitué entre la Commune de Draguignan et le Centre Communal d'Action Sociale de Draguignan (CCAS), dans les conditions visées aux articles L 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la commande publique..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Le soumissionnaire doit présenter des offres pour tous Lots.
Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 3.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 25.090.
Titre: Lot n°1 : Habillement professionnel tous corps de métiers.
Description: La présente consultation est soumise aux dispositions des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Le présent lot est un accord-cadre avec un montant maximum de commande en application des articles L 2125-1 1°, R. 2162-1 et R. 2162-4, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le montant maximum annuel pour la ville de Draguignan: 20 000,00€ HT Le montant maximum annuel pour le CCAS de la ville de Draguignan: 3000,00€ HT Le marché est passé pour une durée d'un an à compter du 12 janvier 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure il sera reconductible tacitement trois par période de 12 mois sans que sa durée légale ne dépasse 48 mois. . Le cas échéant, le représentant du pouvoir adjudicateur prendra par écrit la décision de ne pas reconduire marché deux mois au moins avant la date anniversaire de sa notification. Il est précisé que le titulaire du marché ne peut refuser la reconduction..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 18100000. 35113400.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: pour la ville de Draguignan 28 rue Georges Cisson pour le CCAS de la ville de Draguignan 63 Bd Marx

Dormoy.

Ville: Draguignan.
Code Postal: 8300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 92000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 92000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 08/12/2025 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.
Lieu : ville de Draguignan.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
La commande électronique sera utilisée.
Le paiement électronique sera utilisé.
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à 5/9 la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site:

www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 25.091.

Titre: Lot n°2 : Articles chaussants de sécurité.

Description: La présente consultation est soumise aux dispositions des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Le présent lot est un accord-cadre avec un montant maximum de commande en application des articles L 2125-1 1°, R. 2162-1 et R. 2162-4, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le montant maximum annuel pour la ville de Draguignan: 15 000,00€ HT Le montant maximum annuel pour le CCAS de la ville de Draguignan: 3000,00€ HT Le marché est passé pour une durée d'un an à compter du 12 janvier 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure il sera reconductible tacitement trois par période de 12 mois sans que sa durée légale ne dépasse 48 mois. . Le cas échéant, le représentant du pouvoir adjudicateur prendra par écrit la décision de ne pas reconduire marché deux mois au moins avant la date anniversaire de sa notification. Il est précisé que le titulaire du marché ne peut refuser la reconduction..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.

Classification CPV: 18830000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: pour la ville de Draguignan 28 rue Georges Cisson pour le CCAS de la ville de Draguignan 63 Bd Marx Dormoy.

Ville: Draguignan.

Code Postal: 83000.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 72000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 72000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 08/12/2025 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.

Lieu : ville de Draguignan.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement

de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551-12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à 5/9 la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site: www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 LOT N° : LOT-0003

Identifiant interne: 25.092.

Titre: Lot n°3 : Equipements de protection individuelle (EPI).

Description: La présente consultation est soumise aux dispositions des articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. Le présent lot est un accord-cadre avec un montant maximum de commande en application des articles L 2125-1 1°, R. 2162-1 et R. 2162-4, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Le montant maximum annuel pour la ville de Draguignan: 10 000,00€ HT Le montant maximum annuel pour le CCAS de la ville de Draguignan: 3000,00€ HT Le marché est passé pour une durée d'un an à compter du 12 janvier 2026 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure il sera reconductible tacitement trois par période de 12 mois sans que sa durée légale ne dépasse 48 mois. . Le cas échéant, le représentant du pouvoir adjudicateur prendra par écrit la décision de ne pas reconduire marché deux mois au moins avant la date anniversaire de sa notification. Il est précisé que le titulaire du marché ne peut refuser la reconduction..

5.1.1 Objectif

Type de marché: fournitures.
Classification CPV: 18100000. 35113400.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: pour la ville de Draguignan 28 rue Georges Cisson pour le CCAS de la ville de Draguignan 63 Bd Marx Dormoy.
Ville: Draguignan.
Code Postal: 8300.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 48.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 52000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 52000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères de sélection des offres sont énoncés dans le règlement de la consultation..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 08/12/2025 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Informations complémentaires : la séance n'est pas publique.
Lieu : ville de Draguignan.

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
La commande électronique sera utilisée.
Le paiement électronique sera utilisé.
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : voir le règlement de la consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Informations relatives aux délais de recours : le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à 5/9 la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne(JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site: www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Draguignan (83).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 2183005070017.
Département : VAR.
Adresse postale : 28 Rue Georges Cisson.
Adresse postale : 28 Rue Georges Cisson.
Ville : Draguignan.
Code postal : 83300.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: carole.cosson@ville-draguignan.fr.
Téléphone: +33 494682997.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000525900010.
Adresse postale : 5 rue Racine BP 40510.
Ville : Toulon.
Code postal : 83041.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-toulon@juradm.fr.
Téléphone: +33 494427930.
Adresse internet: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.
Url d'échange d'informations: <http://toulon.tribunal-administratif.fr>.

8.3 ORG-0004

Nom officiel : COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130000700019.
Département : Bouches du Rhône.

Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)
CCIRA de Marseille Place Félix BaretCS 80001.
Ville : Marseille.
Code postal : 13282.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: catherine.pietri@paca.gouv.fr.
Téléphone: +33 484354554.
Adresse internet: <http://prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-d'azur>.
Url d'échange d'informations: <http://prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-d'azur>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :92543933-2d34-4cea-bbd1-873946429414
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 04/11/2025 à 09:04.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.